



de la Metropolitan et citez un homme qui jouisse du quart des honneurs qui ont été accordés à l'insaisissable Dryden, par ses compatriotes !

La Metropolitan aux Etats-Unis

Laissons la compagnie des juifs se développer par tous les moyens possibles aux Etats-Unis et citons pour mémoire seulement, car nous y reviendrons plus tard, les violentes attaques journalières du New-York World et du Chicago Despatch.

Ce dernier journal notamment fit une campagne des plus énergiques contre ce qu'il ne craignait pas d'appeler le chantage, l'insaisissable Dryden industriel à Chicago. Fin 1894 et commencement de 1895, The Dispatch attaqua les procédés de la compagnie envers le public et envers ses propres agents. La Metropolitan fit bien répondre le bruit que ces attaques étaient du chantage, mais elle n'osa jamais citer le journal devant les tribunaux. Au contraire ce fut l'Association des employés d'assurances qui fit comparaître la Metropolitan devant le juge Everett, de l'Etat de l'Illinois et au cours du procès qui a commencé le 21 octobre 1894, il fut révélé des choses abominables que nous rappellerons en temps et lieu.

La Metropolitan au Canada

Déjà fixée depuis quelque temps dans la province d'Ontario, la Metropolitan ne pouvait manquer de jeter les yeux sur notre bonne patrie. Québec où elle vint s'installer en mars 1894.

Comme nous l'avons dit, le système de l'assurance industrielle était connu. La Canadienne fondée en 1887, l'avait adopté en octobre 1891, sur les conseils de son directeur-gérant, M. Pierre Garon, et en 1894 les affaires étaient prospères, les progrès ayant été constants chaque année.

A peine arrivé à Montréal, l'agent de la Metropolitan M. Stansfield, laissait entendre que sa compagnie ne tarderait pas à absorber la Canadienne et un des directeurs M. Haley Fiske disait qu'elle ferait mieux de s'occuper de l'assurance ordinaire parce qu'elle ne pourrait jamais lutter contre la Metropolitan.

Voyant que la Canadienne continuait ses opérations avec succès, la Metropolitan murit un projet habilement conçu pour la faire tomber dans ses filets.

Comment la Metropolitan étouffe la Canadienne.

Pour donner pleine confiance à la Canadienne, la compagnie signa avec elle un arrangement par lequel il était convenu que l'une ou l'autre compagnie ne pourrait pas s'élancer sur les agents. Cet engagement fut en vigueur jusqu'en 1897 et cessa alors.

La sollicitation des agents de la Canadienne était bien faite. Ils avaient des instructions précises de ne jamais tromper le public. Les réclamations des assurés étaient écoutées et de fait il n'y eut, de 1891 jusqu'à 1901, pendant un espace de dix ans, qu'une seule contestation par procès, pour l'assurance industrielle.

Encore aujourd'hui, les anciens assurés de la Canadienne chantent les louanges de cette compagnie et regrettent son absorption par la Metropolitan.

A partir de 1890, les deux compagnies n'étaient liées par aucun engagement, la guerre commença de la part de la Metropolitan. Les agents de cette dernière répandaient le bruit, dans nos familles, que la Canadienne n'était pas solide, que sa réserve et son capital étaient insignifiants, à côté des immenses ressources de la Metropolitan ; qu'elle finirait par se vendre et que les assurés devaient l'abandonner, parce qu'elle ne présentait pas de garanties.

Ces assurances étaient écoutées et de fait la Canadienne recevait des propositions d'achat, qui revenaient à plusieurs intervalles, mais dont ils ne voulaient pas entendre parler.

Dès lors la lutte devint plus serrée. La Metropolitan voulait absolument que sa compagnie la Canadienne, dont l'honnêteté et la réputation étaient pour elle le public, lui portait ombrage et la gênait dans ses opérations.

Les agents de la Metropolitan firent ouvertement courir le bruit que la Canadienne avait un déficit et qu'elle était insolvable. Un d'eux mit cette accusation par écrit.

Dans les premiers mois de 1901, le cercle de fer se serrait de plus en plus autour du cou de notre petite compagnie nationale. Les autorités, les journaux, le gouvernement laissaient faire sans voir et sans assister à l'étouffement, sans qu'une voix se fût élevée pour crier au secours de la Canadienne.

Le gouvernement et la législature de Québec firent même inconsciemment les complices de l'absorption de la Canadienne par la Metropolitan. Pas un mot ne fut dit contre cette absorption par des Américains sur notre compagnie canadienne et notre orléans ne prit le chemin de New-York, au lieu de rester dans notre province.

A la demande de personnes intéressées à développer les affaires de la Metropolitan au Québec, le gouvernement de Québec passa une loi obligeant la Canadienne à augmenter sa réserve.

En 1901, les directeurs de la Canadienne recevaient une lettre du trésorier de la province, l'hon. Duffy, demandant de calculer la réserve d'après un certain état de la table de mortalité de l'Institut des Assurances de Grande-Bretagne, et 4 % d'intérêt.

Qui avait suggéré cette lettre ? Qui avait donné les renseignements ? M. Duffy ? Etait-ce la Metropolitan ? La Canadienne n'oprait que dans la province de Québec, par charte spéciale que la Metropolitan faisait incessamment modifier par des mesures gouvernementales.

Pendant que la Canadienne établissait ses calculs, les agents de la Metropolitan continuaient de plus belle à la dénigrer dans le public. Cette fois ils déclaraient que la Canadienne n'avait pas de garantie.

Après les calculs faits pour établir la réserve comme l'exigeait, pour la première fois, le gouvernement provincial, la Canadienne se trouva en présence d'un déficit apparent de \$78,000 qu'il fut très facile de couvrir.

Les directeurs de la compagnie, pour se mettre en règle immédiatement, firent un emprunt de \$80,000 à la Banque Provinciale, en donnant leur garantie personnelle.

Le conseil d'administration se composait alors de : L'hon. J. G. Laviolette, président, ex-membre du Conseil Législatif, Tancrède Bienvenu, gérant de la Banque Provinciale du Canada, J. G. Laviolette, M. D., pharmacien, A. S. Hamelin, vice-président, Hon. J. E. Robitoux, juge de la Cour Supérieure, Trois-Rivières.

J. Ls. Michand, ingénieur civil.

S. A. Leblanc, M.D., aviseur médical. Le 30 mars 1901, par devant M. F. Samuel Mackay, notaire public, furent signés les conventions entre ces membres du conseil d'administration de la Canadienne, avec l'adjonction du nom de M. P. Garon, gérant et le conseil d'administration de la Banque Provinciale. Un billet de \$80,000 à vue était consenti par les directeurs de la Canadienne qui s'engageaient solidairement et conjointement à rembourser la somme à la Banque à première réclamation.

L'autre part, la Canadienne se reconnaissait débitrice de la somme envers son conseil d'administration. On peut consulter les documents chez le notaire Mackay, Nos 4493 et 4494.

Le nom de la Metropolitan n'apparaissait pas encore à cette date et les directeurs, ou du moins presque tous les directeurs ne soupçonnaient pas pas encore le piège dans lequel ils allaient être conduits avec douceur.

Notons en passant que la Banque Provinciale, par ses directeurs, MM. Drouin, L. Beaudet et H. Laporte, acceptaient l'engagement, mais qu'aucune somme ne fut versée. Le mouvement de fonds se borna à quelques lignes d'écriture pour porter au crédit de la Canadienne \$80,000 à 5 % d'intérêt et à recevoir ce dépôt contre un paiement de 3 % d'intérêt.

Mais ce qui reste apparent c'est que le paiement du billet de \$80,000 était exigible sur demande.

L'opération financière eut lieu le 30 mars et le rapport de la Canadienne au gouvernement était publié le jour après. Il était connu aux agences du trésorier provincial, la réserve ayant été augmentée de \$78,000.

Mais la Metropolitan protesta hautement et autorisa, engagea ses agents à déclarer que le rapport n'était correct que parce que la Canadienne avait contracté un emprunt en argent et qu'en réalité il y avait un déficit.

Les agents de la Metropolitan firent alors de véritables razzias de policiers de la Canadienne.

A Montréal, à Québec, à Hull, à St-Jean, St-Hyacinthe, partout dans la province, M. H. A. Young, de New-York, surintendant des agences au Canada pour la Metropolitan, disait à ses hommes "qu'il lui fallait le dédit de la Canadienne sous trois mois."

Pour en arriver là, tous les moyens étaient bons, les agents étaient autorisés à dire tout ce qu'ils voudraient contre la Canadienne.

Naturellement la direction de la Canadienne remarquait que ses affaires diminuaient, que ses polices disparaissaient et que son crédit était ébranlé. La conspiration allait réussir à l'amener à la merci de la Metropolitan.

Des polices et valeurs en furent envoyées à New-York et Montréal. Des intermédiaires, des courtiers surgissaient, le nez de Claxton s'avancant en compagnie d'un de nos gros financiers.

MM. P. Garon et Tancrède Bienvenu se rendirent officiellement à New-York, pour avoir une conversation avec les directeurs de la Metropolitan.

On parla dès lors à mots couverts d'une transaction. M. Bienvenu proposait que la Metropolitan, pour s'assurer de la solidité de la Canadienne envoyât quelqu'un qui examinerait les livres.

M. P. Garon protesta et ne voulut consentir à la chose que si le conseil d'administration en prenait la responsabilité.

A Montréal, les directeurs travaillés par d'habiles intermédiaires, consentirent à laisser venir quelqu'un de la Metropolitan pour examiner les livres tout à fait à son aise. M. Woodward et plusieurs commis travaillèrent pendant quinze jours sur les livres de la Canadienne. Tout fut évalué, le nombre des polices, les sommes assurées, même les dossiers des hypothèques. La Metropolitan connaissait à 10 centins près la valeur du portefeuille de la Canadienne.

Alors la Banque Provinciale déclama son argent. M. Bienvenu qui était directeur de la compagnie et de la banque était dans une désagréable position, partagé entre ses devoirs de banquier et sa sollicitation pour la Canadienne.

Les directeurs se décidèrent à convoquer une assemblée générale spéciale des actionnaires, "pour prendre en considération le transfert des affaires ou le paiement d'un capital nécessaire au remboursement de la Banque."

On disait habilement que la Banque était en danger et que la Canadienne devait transférer ses affaires.

Un Assemblée générale spéciale proposa une motion contenant en substance que "les affaires fussent transférées à la Metropolitan."

C'était la première fois que ce nom était prononcé officiellement et trop tard pour pouvoir s'aboucher avec une autre compagnie.

Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée étaient porteurs de titres pour \$88,000.

M. P. Garon, directeur gérant et actionnaire pour \$10,000 vota seul contre la motion.

L'Assemblée convoquée rapidement, dans un délai de trois jours seulement, eut lieu le samedi 20 juillet.

"La Metropolitan en réassurant les affaires de la Canadienne garantit les polices existantes dans tous les termes actuels. Par cela, nous désirons vous convaincre que ACCUNE action ne sera nécessaire de la part d'aucun détenteur de police de la Canadienne. Les polices ne seront PAS CHANGÉES. IL N'Y AURA ACCUNE CHARGE OU AUGMENTATION DE PRIME, car la direction de la Metropolitan et de la Canadienne désire effectuer la réassurance sans troubler les détenteurs de polices d'aucune façon."

Signé, J. G. LAVIOLETTE, Président. Pourquoi cette circulaire aux assurés de la Canadienne ? C'est que longtemps avant la signature du contrat, la Metropolitan avait repris illégalement les polices de la Canadienne aux assurés.

Il s'était produit des plaintes, des mécontentements et il fallait les apaiser pour que la compagnie qui ré-assurait les polices puisse faire sa besogne d'une façon régulière.

Car avant la date du contrat, la Metropolitan avait embauché les trois quarts des agents de la Canadienne, en leur faisant des offres superbes. Ceux-ci connaissaient les assurés, ils savaient que la majorité ne pouvait ni lire, ni écrire. Contrairement à la bonne foi, ils respirèrent à une quantité énorme d'assurés les polices de la Canadienne et les remplaçant par des polices de la Metropolitan et c'est ici qu'apparait la fraude dans toute sa laideur.

Les polices datant de six mois, d'un an, de deux, de trois, de quatre et six ans étaient reprises et celles de la Metropolitan qui les remplaçaient ne tenaient pas compte du temps passé et de l'argent versé à la Canadienne. On volait les assurés tout simplement de l'argent qui avait été versé et de celui qu'ils s'attendaient à recevoir. On leur remettait une police nouvelle, datée du jour où ils avaient signé une nouvelle application ; même on se dispensait de faire signer l'application.

Nous sommes prêts à prouver ces fraudes quand nous comparaitrons en cour. Les DÉBATS ont des pièces en main, dont la Metropolitan ne peut soupçonner l'existence, malgré l'habitileté et la ruse de ses agents.

Nous verrons qui triomphera de la puissante compagnie riche à millions de dollars ou du pauvre journal LES DÉBATS qui aujourd'hui n'a pas d'argent pour mener à bonne fin son procès. Mais confiant dans sa bonne cause, il compte sur les gens de cœur pour l'aider et c'est avec l'assurance que les honnêtes citoyens ne le laisseront pas étrangler qu'il se présentera au tribunal pour attendre que justice lui soit rendue.

Julien Verronneau

RECLAME DES MENAGÈRES.

—Un estomac débilite réclame des ménagements. Le BAUME RHUMAL préconisé contre toutes les affections de la gorge et des poumons, est facilement assimilé et n'exige pas un régime spécial. 25 cents partout.

UN PARI ORIGINAL.

Il y a quelque temps, MM. W. Sicard et J. Brais, tous deux employés chez M. Philippe Roy, tabaciste de la rue Ste-Catherine, engageaient un pari au sujet du tabac à chiquer "Fair Play."

M. Brais prétendait que le Fair Play était le meilleur tabac à chiquer actuellement sur le marché, tandis que M. Sicard affirmait le contraire. Le perdant s'engageait à faire le trajet de la rue St-Laurent à la rue Maisonneuve, en passant par la rue Ste-Catherine, portant un baril vide de fleur sur la tête.

Les juges ont décidé que le Fair Play est le meilleur tabac à chiquer actuellement sur le marché, de sorte que M. Sicard a dû s'exécuter hier soir. Précédé du nègre Brown, l'homme-annonce de la Empire Tobacco Company, sonnait de la trompe, le malheureux parieur est passé par la rue Ste-Catherine, à l'heure où les passants sont les plus nombreux, vers 9 heures, hier soir, et son piteux attirail. L'événement a créé toute une sensation dans la partie Est, et les Lazzis n'ont pas été épargnés au parieur infortuné.

Les Canadiens-français et l'Empire Britannique

M. H. Bourassa a publié une brochure portant ce titre. C'est la traduction de deux articles que l'auteur a fait paraître dans la Monthly Review, à Londres même par conséquent, en septembre et octobre dernier. Il voulait expliquer aux Anglais de là-bas pourquoi les Canadiens-français résistent et continuent de résister au courant de l'impérialisme.

Il n'était pas inutile de rééditer cette étude au Canada. Les Anglais d'ici ne nous connaissent guère plus que ceux de la Grande Bretagne et on ne saurait trop leur répéter quels sont nos sentiments et nos aspirations.

Nous sommes loyaux à la couronne d'Angleterre, nous avons fait pour elle ce que demandait le devoir et davantage. Mais nous aimons le Canada plus que tout autre pays au monde, plus que l'Angleterre et plus que la France. L'impérialisme ne nous agréé point parce que nous le jugeons contraire aux intérêts de notre pays. M. Bourassa développe cette thèse avec science et clarté.

Les Anglais pourront ne pas se rendre à la force de ses arguments ; British et non Canadiens, l'instinct les dominerait plutôt que la raison. Ils reconnaîtraient cependant l'esprit de justice et de paix, en même temps que la franchise et l'énergie, qui inspirent ces pages.

En Angleterre, on a discuté ses articles, les uns pour, les autres contre, mais toujours avec bienveillance.

La loyauté de ses intentions n'est pas mise en doute. Les journaux anglais du Canada lui ont accordé le même fair-play. Dans le Herald et le Witness ses articles ont été reproduits en entier.

Il est pénible de constater que

ACADEMIE : TOUTE CETTE SEMAINE Matinée : Samedi. Sompueuse production de A Chinese Honeymoon par George Dance & Howard Talbot, 3ème année à Londres. 100 artistes, parmi lesquels sont : Mr. John E. Henshaw, Miss Belle Harper, Miss Faby Claude, Mr. Chas. N. Prince, Mr. Edmund Lawrence, Miss Mayten Brock, Mr. Edvard Clark, Miss Edith Eldredge, Miss Adelaide Phillips, Mr. W. H. Clark. Semaine prochaine : EVERYMAN.

PROCTOR INGOMAR (LE BARBARE). Dramé en 5 actes. Prix des soirées : 10, 20, 25, 35, 50c. Matinées : 10, 20, 25 et 35c. Semaine prochaine, Joe Welch dans The Peddler, comédie en quatre actes.

PHOTOGRAPHE Richard Montreal 1618 Ste-Catherine, Coin St-Hubert et Ste-Catherine. Grande Réduction pendant le mois de Février.

La presse canadienne-française s'est montrée plus indifférente. En général elle a fait la sourde oreille. L'impérialisme est pourtant une question vitale en politique, et sur ce sujet, Bourassa plus que tout autre est admis à se faire entendre. L'accusé réception de sa brochure doit occuper une autre place qu'un petit coin d'une édition du samedi perdu parmi les annonces de pilules Moro et de Ferrozone.

Quelques-uns semblent croire que cette question n'est d'aucune actualité. Il faut être ou bien peu clairvoyant ou facile aux concessions pour ne pas s'apercevoir que, sous son vrai nom ou voilé, l'idée a fait du chemin. Le danger serait peut-être imminent à l'heure actuelle si Bourassa n'eût, en jetant le cri d'alarme, fait valoir aux apôtres de l'impérialisme leurs ambitions insensées. Parce que l'orage aura été détourné, les aveugles crieront qu'il ne nous menaçait jamais.

On va jusqu'à supposer que toutes ces manifestations anti-impérialistes ne sont que des courants de popularité. Rien d'étonnant à la jalousie, chez nous autant qu'ailleurs, n'est pas la vertu la plus rare.

On ne saura du moins, refuser à Bourassa la franchise de son attitude. Ce qu'il prêche au Canada, il ne craint pas de le répéter en Angleterre.

Il a su leur dire, poliment mais bien en face, que les Canadiens ont rendu au maître ce qu'ils lui devaient, que leur liberté est le fruit de luttes incessantes de leur part, et de la part de l'Angleterre la conséquence d'une politique plutôt intéressée que généreuse.

Il est bon de relire ces lignes. Héritiers d'une constitution libérale, nous avons le droit d'en jouir, mais nous oublions trop souvent ce qu'elle a coûté à nos pères et pour quels motifs l'Angleterre nous l'a garantie. Une leçon d'histoire ne nuit jamais, surtout quand elle est donnée sans aigreur ni partialité.

Toute cette brochure est à lire. La première partie traite de la formation héréditaire et politique du peuple Canadien-Français. Elle aide à faire comprendre la seconde, plus importante, qui donne les raisons de rejeter l'impérialisme. Nous en résumons quelques-unes, espérant, par là, éveiller chez le peuple la curiosité d'en lire le développement.

Notre constitution actuelle est le fruit de nos luttes ; c'est dire qu'elle nous est chère. L'indépendance seule nous semble préférable. Nous croyons avoir assez fait pour l'Angleterre. Nous ne devons pas plus de reconnaissance que les autres peuples, à qui elle accorde le même avantage. Nous redoutons tous changements politiques ; avec raison : ils ont jusqu'ici conspiré à notre perte.

Cette constructionne société d'affaires n'est pas dans nos goûts ; ni le militarisme dans notre tempérament. L'idée d'une fédération avec les autres colonies de l'empire n'a rien qui nous attire ; nous n'avons avec elles aucune relation intellectuelle ou politique, ni communauté d'intérêts matériels.

Nous devrions embrasser toutes les querelles de l'Angleterre tandis que les simples colons nous n'avons rien de tel à redouter. L'influence diplomatique de la Grande-Bretagne ne saurait enlever en compensation. Elle ne nous servirait plus que par le passé. Les Etats-Unis sont le seul envahisseur à craindre. Le cas échéant il est permis de croire que l'Angleterre ne nous protégerait pas au détriment de ses intérêts ; d'ailleurs son secours ne serait-il pas impuissant ?

L'Angleterre est sage de ne pas compromettre son existence en notre faveur ; mais pourquoi vouloir nous sacrifier à elle sans retour ?

M. Bourassa expose quelques autres considérations, toujours en vue de définir clairement la situation de nos Canadiens-Français en rapport avec l'Empire Britannique. Tout ce qu'il affirme, il le déduit d'une argumentation logique et appuyée sur l'histoire.

Ceux qui croient que l'exposé net et franc de la vérité est encore

FRANCAIS Semaine du 2 Mars. Le grand Dramé sensationnel série-comique HER MARRIAGE VOW. Matinées : MERCREDI, JEUDI ET SAMEDI. Prix : 10, 20, 30, 35 et 50c. Semaine prochaine : The Fatal Wedding.

THEATRE ROYAL Tous les après-midi et soirées. Semaine du 2 Mars. IMPERIAL BURLESQUERS. Deux une revue musicale fin de siècle en deux actes, intitulée TWO OLD SPORTS. Suivi de Vaudeville hors ligne. Prix : 10, 20 et 30c. Semaine prochaine : The Moonlight Maids Extravaganza Co.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS 1440 Ste-Catherine. George Gauvreau, Prop. Tel. Bell, Est 1735. Tel. Marchands 20. Semaine du 2 Mars. Première Fois à Prix Populaires. HAMLET (Prince de Danemark). Avec la Troupe du Théâtre National. Nouveaux Décors et Costumes. Effets Electriques. Grand Figureation. Prix : Soirées, 10, 20, 30, 40c. Matinées, 10, 15, 20, 25c.

THEATRE NOUVEAUTES ..DES.. CETTE SEMAINE. Les Fourchambault. Drame en 5 actes par EMILE AUGIER (de l'Académie Française). Soirée de Gala Mercredi. Matinée Samedi et Lundi soir aux prix populaires.

Palais Royal Coin St-Laurent et Lagachetière. Tel. Est 2067. Direction : Leopold Clapin. CETTE SEMAINE. LE GRAND MOGOL. Opérette en 3 actes et 4 tableaux. Musique d'Audran. LE PLUS GRAND SUCCES DE LA SAISON. Matinées Jeudi et Samedi. Soirée de Gala Jeudi. Prix : Soirées, 40, 25 et 15. Matinées, 25, 15 et 10. Prix spéciaux pour dames, 10 et 20c.

MONUMENT NATIONAL SEMAINE DU 2 MARS. Le Triomphe de la Croix. Drame chrétien en 5 actes par Julien Daoust. Musique, Costumes, Accessoires, Décors faits spécialement pour la pièce. 200 PERSONNES EN SCENE. La Naissance du Christ en 14 Tableaux. Deux représentations par jour. Matinées à 2 hrs. Soirs à 8 hrs. PRIX POPULAIRES. Les billets et le plan de la salle sont déposés à la Pharmacie Nationale, 216 rue Saint-Laurent. Bell Téléphone 2628.

PARC SOHMER Après-midi à 3 heures, le soir à 8 heures. Aujourd'hui ! Aujourd'hui ! M. et Mme DUBUISSON, Duettistes excentriques. LA FAMILLE IRWINE (4) Danses de fantaisie, cake-walk, etc. LRS GREGORIOS, Exercices sur anneaux romains. EDDY SWYER, Equilibriste et exercices sur trapèze. M. H. CARTAL, Chantreur comique. VUES ANIMÉES par le Vicomte d'Hauterives.

Admission 10c. La Musique du Parc.

Pour PETITE BIERE Blanche. Essence. Téléphonez Bell Est 1123.

Gazette Rimée

"Le site de la Bibliothèque" A Andrew Carnegie Sans doute, chacun a le droit, Autant que Laporte, Pardi! — de dire ce qu'il croit — Que le diable m'emporte!

L'ELOGE DU CIDRE

Après M. Duclaux qui fait l'éloge de l'alcool, si malmené ces dernières années, voici un groupe de littérateurs normands qui se mettent en tête d'honorer le cidre, dans la personne du compositeur Planquette qui vient de mourir et à qui ils proposent d'élever un monument parce qu'il a chanté dans ses Cloches de Cornouille la boisson normande.

Hygiène

De toutes les mesures adoptées dans ces derniers temps pour protéger la santé des habitants de Chicago, il n'y en a probablement aucune qui ait causé à ses auteurs autant de surprise que l'ordonnance se rapportant aux cigarettes. Ostensiblement destinée à protéger les fumeurs contre l'usage inconscient de drogues délétères, cette mesure n'a servi qu'à fournir une preuve encore plus forte et plus concluante en faveur des fabricants de cigarettes, pour établir que leurs produits ne contiennent absolument aucune substance impure.

Nos Scènes Théâtrales

A L'ACADÉMIE "A Chinese Honeymoon," qui a remporté un si grand succès en Europe et en Amérique sera représenté cette semaine à l'Académie de Musique. La musique est de Howard Talbot, l'intrigue est l'œuvre de M. George Dancy.

prince simule la folie pour accomplir son œuvre de justicier et tue successivement tous les coupables dans des scènes du plus puissant effet dramatique. Parmi les parties les plus étonnantes de l'œuvre nous citerons les apparitions du spectre, la reproduction, par une troupe d'acteurs, du meurtre du roi, la folie et l'enterrement d'Opélie, la scène des fossyeurs et le célèbre monologue d'Hamlet (Etro ou ne pas être...), et le grand assaut d'armes du dernier acte.

KING EDWARD VII WHISKY ECOSSAIS Le Favori des Rois Whisky de Banquet Le Whisky du Gentilhomme Anglais

Federacion de las Uniones de Habano en los Estados Unidos y Canada. NOTICE Cette étiquette est émise par autorité de F. H. U. de U.S. & Canada et garantit que les cigares de cette boîte sont fabriqués exclusivement de tabac de Havane et de Cuba, et qu'ils sont faits à la main exclusivement par des Espagnols.

PACIFIQUE CANADIEN Service Perfectionné d'Ottawa De la rue Windsor, par la ligne courte. Départ de Montréal, 8.45 a.m. 9.40 a.m. 10.40 a.m. 11.45 a.m. 12.40 p.m. Arrivée à Ottawa, 7.00 p.m. 8.40 p.m. 10.40 p.m. 12.40 p.m.

LE MONUMENT NATIONAL Les décors du "Triomphe de la Croix" sont les plus jolis que nous ayons encore vus dans notre ville. Ils ont été conçus par un travail de géant aux distingués artistes qui les ont faits.

LE BEAUMIER Médecin Opticien Gradué aux Etats-Unis. A L'INSTITUT D'OPTIQUE AMERICAIN 1854, Ste-Catherine, 1854, coin Cadieux MONTREAL

ROD. CARRIERE Opticien Diplômé du Collège d'Optique de Philadelphie AJUSTEMENT PARFAIT Cabinet de Consultation Privé Tel. Bell, Est 257 1540 rue Sainte-Catherine MONTREAL

Hotel Riendeau ARTHUR TANGUAY, Prop. 68-80 Place Jacques-Cartier Vis-à-vis de l'Hotel de Ville MONTREAL

Les Annales Politiques et Littéraires La meilleure Revue Française Hebdomadaire. Littérature, Art, Musique et Science. Nombreux concours avec prix. Supplément gratuit. 1 A. PILLIER. Abonnement pour le Canada, \$2.50 par an. Administration: 15 rue St-Georges, PARIS

ARONSON & RUTENBERG Argent à prêter sur Diamants, Bijoux, Montres, Vêtements, Fouritures, Marchandises sèches et de toutes sortes. P.S.—A vendre, un lot de Confiteries non dégoûté, en argent sterling, à 50c par once, ainsi qu'une quantité de montres en argent pour dames et messieurs. A être vendues à \$2.50. Ouvert jusqu'à 8 hrs p.m.

RIPANS En vente dans tous les pharmacies. Le paquet de 50 paquets pour une indigestion ordinaire. La bouteille de famille, 60c, contient un traitement pour un an.

THE DE BOEUF BOURBONNIERE. Le meilleur (Bell Est 1122 - Montréal)

DEUXIEME EDITION

AVIS

Ceux de nos lecteurs qui ne pourraient se procurer LES DEBATS, le dimanche, dans nos dépôts, sont informés que notre journal est en vente toute la semaine à notre succursale centrale, chez M. A. Yon, 1892 rue Sainte-Catherine.

Les petits vendeurs pourront aussi se procurer notre journal, le dimanche, au magasin de M. Yon.

L'ADMINISTRATION.

ON DIT

Des nouvelles très précises nous arrivent de Québec. Le ministère est sur un volcan. Les motions Perrault ne seraient que le commencement de la campagne qui doit faire tomber le premier ministre de son piédestal.

M. Préfontaine s'est rendu à Valleyfield. Un de nos correspondants nous écrit que le ministre a longuement examiné un terrain qui peut servir d'emplacement au bureau de poste que le gouvernement se propose de faire construire dans cette charmante localité.

M. Préfontaine s'est rendu à Valleyfield. Un de nos correspondants nous écrit que le ministre a longuement examiné un terrain qui peut servir d'emplacement au bureau de poste que le gouvernement se propose de faire construire dans cette charmante localité.

Hier soir à eu lieu au bureau de M. Brûlé, une réunion du comité d'organisation du nouveau journal. Nous ne savons pas exactement ce qui s'y est fait, mais une personne bien renseignée nous assure que le comité n'a pas décidé de commencer la publication du Canada le 1er avril.

L'hon. J. I. Tarte a fait preuve d'un grand libéralisme d'idées dans la conférence qu'il a faite au Cercle Ville-Marie. Il a mis le doigt sur la plaie de notre enseignement avec un courage qui trouvera peut-être des imitateurs.

Sir Alexandre Lacoste qui ne détecte pas de parler avec franchise, a prononcé un discours que nous regrettons vivement de n'avoir pas vu reproduit dans les journaux. Nous espérons le donner dimanche in-extenso.

L'article du Journal contre M. Monk a été fait nous assure-t-on par M. Beaubien, qui veut remplacer le leader actuel par M. Angers. On a remarqué que dans Deux-Montagnes, ni M. Taillon, ni M. Beaubien, ni M. Th. Chas. Casgrain, ni M. Angers, ni M. Cressé, n'avaient pris part à la lutte.

M. Angers pourra compter sur le concours du clergé, il est encore assez vert pour ressusciter la question des Ecoles.

Siméon Parent vient de faire un grand discours qui n'est pas de la main d'un des écrivains du père Brunet, le père le fauteur, successeur du père Lachaise. La police des DEBATS leur apprend que la préparation de ce discours, M. Chrysostôme Langelier, le seigneur de la ferme Rouge, du ruisseau Skiméac, a mis à contribution son cerveau, ses yeux, sa langue, ses oreilles, ses deux mains et ses deux pieds, soit ses cinq sens.

Le premier ministre a besoin paraît-il de se préparer deux autres discours et de les tenir sous clé dans son pupitre pour les prochaines séances. Il n'est pas sorti du bois. M. M. Perrault, de Chambly, entend bien l'y retenu à bûcher du bœuf, du tremble, du hêtre, du pin, des épinettes, voire même quelques chênes et du houx, d'hui à la prochaine quinzaine.

Le député de Chambly qui a fait long feu à la dernière session à propos de sa campagne sur le réajustement du subsé, n'entend pas aller de main morte cette année.

discours en cent parties qu'il a dédit aux électeurs de son comté. Hier à bord du chemin de fer M. Perrault a fait du prosélytisme en faveur de sa cause qui est celle du pays aussi bien que d'un portefeuille.

Le secrétaire de la Ligue de l'Enseignement nous informe que la première brochure de la Ligue paraîtra dans une dizaine de jours.

Le Père Giraud, ce prêtre syrien qui habite 689 St-Hippolyte, est venu nous raconter ses malheurs pour la cinquantième fois. Il a un procès contre la Ville depuis deux ans et il ne peut pas trouver d'avocat pour plaider sa cause.

Nous lui avons donné le conseil de voir l'avocat Claxton. Mais à cette proposition le P. Giraud a protesté et a déclaré qu'il préférerait mille fois plaider lui-même sa cause que d'avoir recours aux services de l'avocat défectif.

Il a du reste réinscrit sa cause en Cour Supérieure.

M. Hector Champagne était de passage aujourd'hui à Montréal. A un représentant des DEBATS il a déclaré qu'il se retirerait de la politique à la première occasion. Encore un blâsé. Des candidats sont déjà sur les rangs.

M. le juge Choquet demande une augmentation de salaire. Nous verrions avec plaisir le procureur général faire droit à cette réclamation. Le magistrat Choquet est en effet surchargé de besogne. Rien que LES DEBATS le mois dernier lui ont donné un travail important.

Nous sommes d'autant plus à l'aise pour appuyer cette demande que le juge Choquet n'a pas hésité à nous envoyer devant le Banc du Roi.

M. Faucher n'a plus de chance d'être nommé sénateur. Il faudra qu'il se contente du Conseil Législatif. Pourtant M. Faucher aurait fait un excellent sénateur. Compétence, distinction, il avait tout pour réussir.

On dit sur la rue que M. Lemieux trouve qu'il vaut aussi bien être l'avocat de la Métropolitaine qu'avocat contre elle. Il n'y a pas de mal à plaider contre Pierre aujourd'hui puis à plaider pour lui demain. Un homme qui ne change pas d'idée est un imbécille a dit un rutilant ministre.

Les avocats du père Brunet ont vu leur point de suspension remplacé par des points d'interjection. Le fameux sac est bien cousu, il n'y a pas d'interjection possible. Personne n'est plus habile que sir Henri E. Taschereau pour empêcher des mulots de sortir d'un sac.

Le surintendant de la Métropolitaine, à Winnipeg, M. Briggs, va, dit-on, être prochainement transféré à Montréal en remplacement de M. Stansfield qui irait au Manitoba.

CALME L'IRRITATION. — L'unique moyen de guérir la toux est de faire usage du BAUME RHUMAL qui en même temps fortifie les bronches, les poumons, la gorge en calmant l'irritation. Seulement 25c la bouteille.

L'Ami du Peuple. Ami de peuple hier je le suis aujourd'hui j'ai souffert, j'ai vaincu, j'ai haï comme lui.

N'oublions pas que le peuple saura gré un jour à M. Lemieux, député de Gaspé, d'avoir interpellé le gouvernement fédéral, non seulement dans l'intérêt de la Gaspésie, mais du pays tout entier et surtout du faubourg Québec.

C'est lui qui en plein parlement fédéral, a lancé une bombe, boum! boum! chargée de dynamite, à la tête de la Métropolitaine.

LES DEBATS sont aujourd'hui arrêtés pour avoir humblement remercié les bouts de méche de cet eugénie exterminateur. (Vermine exterminator 343 St-Jacques.)

Voici ce que disait en effet l'ami du bien public, du côté de l'Atlantique Nord, le député des îles de la Madeleine:

10 Le gouvernement sait-il que pour un revenu annuel de \$344,158, les réclamations en souffrance, contre la Cie METROPOLITAINE sur la Vie, du Canada, s'élèvent au chiffre de \$5,695,372?

20 L'actuaire du département des assurances, s'est-il enquis de cette proportion anormale de réclamations?

30 Le gouvernement sait-il que la plus forte partie des transactions de la dite Cie se fait avec les ARTISANS DE LA CLASSE LA PLUS PAUVRE DE LA POPULATION.

Un improvisateur talentueux

Napoléon, le Grand, s'est souvenu battu à l'improviste et a gagné maintes victoires.

Alphonse de Lamartine a parlé dix fois d'une façon sublime la même journée en 1848, mais ces gens n'étaient pas comparables au talentueux orateur de Ste-Agathe des Monts.

C'était l'autre jour en pleine lutte électorale. Les indigènes du lac des Sables accouraient sur leurs skis au wigwam libéral pour entendre la parole des missionnaires rouges. Plusieurs orateurs de belle envolée s'étaient fait entendre. Mais l'assemblée était froide: la note vibrante ne s'était pas encore fait entendre car Ben l'ayocch n'était pas là.

Il est neuf heures; la fumée des brûlots monte vers le ciel, les figures s'allongent à la vue des cruches et des paniers d'eau de feu qui font des éclats aux auditeurs, la bouche bée devant le husting.

Soudain un cri strident de locomotive fend l'air. Le train s'arrête tout haletant et à l'instant sort un homme fluet, plutôt maigrelet que replet, front dénudé par les ravages de la pensée, au reste d'une allure distinguée et d'un regard de poète inspiré. On songe instinctivement à Philéas Fogg de Jules Verne.

D'un pas léger, sans sacoché à la main, le visiteur se dirige vers l'assemblée des rouges. Arrivé au milieu des fidèles il fend la foule, passe partout, et arrive à la tribune.

Un frémissement secoue l'assemblée comme le dernier tremblement de terre du Mont Pelée. On donne la parole au nouveau venu. Il prononce ses regards sur la mer houleuse des bonnes têtes Canayennes de Ste-Agathe des Monts.

Messieurs — (il regarda) Messieurs, (il pense), Messieurs, (il se recueille), Messieurs, (il voit la partie). J'ai 49 ans, je suis le frère de Chilpéric, en face des cruches qui sont devant moi, je vous déclare que je n'ai jamais pris un coup depuis 22 ans (murmures d'incredulité au centre). — Quelques voix (On l'invitera pas avec nous ce soir), je ne bois que du lait. Ah! messieurs, qui connaîtra l'action bienfaisante du lait sur les fibres du régime animal. L'enfant dit sa vie au lait, l'âge mûr sa virilité, la vieillesse sa lucidité. Il n'y a que ça, Messieurs le lait.

C'est avec cette nourriture que j'ai pu soutenir les assauts de l'envie. J'ai pu me pas être dépeint, déshérité, mais je suis certain, Messieurs, d'être député de St-Jacques. La syllabe l'a dit et la syllabe c'est l'opinion publique.

De longs applaudissements soulignent ce discours sur le petit lait. L'orateur en profite pour demander à M. J. Décarie s'il ne serait pas à propos de réviser son sonnet à Fréchet sur Veronica. Interloqué M. Décarie ne sait que répondre. Il fait comprendre à l'orateur que les jeunes hommes de Ste-Agathe ne connaissent ni Fréchet, ni Veronica. Sur ce l'orateur dit: à tout le monde merci!

Gros Jean

En province

Notre aimable confrère Le Courrier de Saint-Jean n'a pas de rancune contre LES DEBATS. Sa conduite à notre égard lui fait grand honneur et nous touche particulièrement.

Voici ce que nous lisons dans Le Courrier de Saint-Jean du 27 février:

La Métropolitaine, compagnie d'assurance sur la vie, a jugé à propos de traduire M. Ed. Charlier en cour criminelle pour libelle; de plus, le zèle de certains gérants de cette compagnie, va jusqu'à porter à la connaissance du public que ce n'est pas la première fois que M. Ed. Charlier est traduit en Cour Criminelle. Non! ce n'est pas la première fois, et nous pourrions ajouter, à la gloire de M. Ed. Charlier, que nous espérons que le public n'a pas oublié l'immense service rendu à la société par M. Ed. Charlier, en forçant d'autres compagnies à cesser leurs opérations suspectes. Et que diraient certains gérants de la Métropolitaine, si M. Ed. Charlier arrivait au même résultat, avec cette dernière compagnie.

UN ASSURÉ.

Nous remercions l'auteur de cette lettre et le propriétaire du journal.

E. C.

VOICI LE PRINTEMPS

Les vieux qui ont de l'expérience nous disent: l'hiver est passé, le printemps viendra de bonne heure cette année. Puisse-t-il avoir raison ces respectables vieillards!

Ce qui est certain, c'est que les lourds vêtements disparaissent et qu'il faut songer à renouveler sa garde-robe. Le choix d'un bon tailleur s'impose. Ceux qui sont contents de leur tailleur retourneront le voir et les clients de la coupe de leur costume, de la qualité des étoffes, de l'élégance de leur habillement, n'ont qu'un seul parti à prendre, c'est de s'adresser à M. Leproux et Moretti qui dirigent avec autant d'habileté que de compétence, la maison Resther et Cie rue Notre-Dame 1858.

Avec eux, pas de crainte d'être contents. La grande variété des étoffes, le dernier chic de la mode, la coupe renommée et la modicité des prix, sont la meilleure annonce que ces artistes peuvent désirer.

Un mendiant fantaisiste. — Mes bons messieurs, disait-il hier aux passants qu'il arrêtait dans la rue, donnez-moi de quoi acheter un morceau de pain, car j'ai tellement soif que je ne sais... où aller coucher.

FAITS-DIVERS

Elle succombe. Mme Lapointe qui était sans connaissance depuis jeudi, et qui a été transportée à l'hôpital Notre-Dame mercredi après-midi, a succombé à une maladie de cœur, à 11 heures hier matin sans avoir recouvré ses sens. Ce cas a bien étonné les médecins.

Mme Lapointe était âgée de 52 ans. Elle demeurait chez M. T. Beauchamp 682, rue Drolet.

En prison. Les détectives Côté et Giguère arrêtaient vendredi soir Corinne Labelle pour avoir volé deux boîtes de cigarettes au magasin de Léon Martineau, rue Ste-Catherine. La prévenue a plaidé coupable en cour de police hier matin et elle a été condamnée à deux mois de prison.

Esperanto. M. Lippens, inspecteur des écoles qui donne le Cours d'Esperanto au Klub de progrès, 1974, St-Elizabeth, est absent de la ville. Il sera remplacé d'ici à quelques semaines par M. Vladimir Gorbatenko, qui a traversé deux parties du monde avant de parvenir à nos rives et qui fait une épreuve pratique de l'Esperanto dans ses nombreux voyages.

Nous prions nos lecteurs de suivre ces cours, tous les vendredis à 8 heures p. m.

Cour du Banc du Roi. Le prochain terme de la Cour du Banc du Roi aura lieu demain matin. L'hon. Juge Wirtlé président.

Les causes inscrites sur le rôle sont les suivantes: Virginie Gobeil accusée d'avoir accablé la mort d'un patient; Casimir Deaneat, vol; Samuel Birt, homicide; Benjamin C. Budd, vol; J. M. Victor Mongeau, recel; Jos. Bouchard et Narcisse Cousineau, faussetés; Jos. Brightness, pour ventes de gravures obscènes; Patrick Carli, conspiration; Khalil Boudal, vol; Annie Gilmore, vol; Jos. Henry Labelle, assaut indécent; Kate Demenboner, fraude; Raoul Valiquet, vol; François Charland, fraude; Louis Cuyilcon, vol; Paréll Denis, parjure; Ed. Charlier et Guil. Willems accusés de conspiration; Jos. Jones et Chas. Winter, vol; Jos. E. Guimond, vol; Jessie Bursley, homicide; Narcisse Picard, assaut indécent; Thos. J. Assaly, assaut; V. Saine, conspiration.

Suites d'une bagarre. Franco Carlo, Joseph Carlo, Joseph Laurento et John Emonche, les quatre Italiens arrêtés vendredi soir par le constable Laberge ont plaidé non coupable devant le recorder Poirier sous l'accusation d'avoir causé du tapage rue Ontario. La cause est remise à mardi de cette semaine.

Il sera probablement de nouveau accusés tous quatre d'avoir porté illégalement des armes. Les saisis et les stylets qui leur ont été enlevés par le constable ont été exhibés en cour comme pièces à conviction.

Il faut protéger nos arbres. Mathias Champagne, Joseph Foley et Thomas Journeault étaient traduits hier matin en cour de recorder pour avoir conduit des voitures à travers le Parc de Saint-Patrice. Ils ont été trouvés coupables mais la sentence est suspendue. Le recorder a fait remarquer qu'il fallait éviter de passer en voiture sur les arbres même en hiver afin de protéger les arbres qui ne sont pas trop nombreux.

Librairie. Mme veuve Ch. Fauchille libraire transfère son magasin au No. 1705 rue Ste-Catherine le 15 mars prochain où elle continuera ses affaires sous le même nom de Librairie Fauchille.

M. Jules Pomy libraire bien connu rue Ste-Catherine No. 1032, a obtenu prochainement pour l'Europe afin de renouveler son approvisionnement de livres et d'articles de Paris.

Conférence. Il y aura, ce soir dimanche à 8 heures, à l'Union des Commis-Marchands, 149 rue Berri, une très intéressante conférence par un homme distingué. Le conférencier parlera de la Vie de Jésus-Christ. Cette conférence sera illustrée de projections lumineuses en couleurs avec vues toutes spéciales.

Tous les membres, leurs amis et leurs femmes sont gracieusement invités.

Une mère sans cœur. Mary Bélanger, cette jeune femme de 19 ans qui avait abandonné un bébé d'un mois dans une maison de pension de la rue Sainte-Elisabeth, au No. 104, samedi de la semaine dernière, a été arrêtée hier soir par le détective Guérin. Mary a avoué avoir mis cet enfant au monde au couvent de la Maternité le 17 janvier, et avoir loué un appartement rue Sainte-Elisabeth. Son intention était de partir le plus tôt possible sur les Etats-Unis mais elle n'osa le faire à cause de la surveillance qu'il y avait autour d'elle.

Elle comparaitra en cour de police demain matin.

Transporté à l'hôpital. Hier vers midi l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame ramena à l'hôtel Stanley pour recueillir un nommé Edouard St-Jacques qui venait de tomber sans connaissance. Il a été transporté à l'hôpital où il a été soigné immédiatement. St-Jacques est charretier de son métier; il est âgé de 50 ans.

Gravement blessé. John Mahoney était à son bureau hier après-midi, 151 rue Colborne, lorsqu'il soudainement pris d'une faiblesse il se frappa le front sur un pot à mûrage placé sur son bureau. Il a eu une artère coupée et il a perdu énormément de sang. L'ambulance de l'hôpital Général a été appelée et les médecins ont passé sa blessure immédiatement. Mahoney est encore dans une position critique.

ON DEMANDE des agents pour assurance sur la vie, expérience pas requise, nouveaux plans. Personnes actives peuvent se faire un bon salaire. Ecrire à E. H. LES DEBATS.

SPORT

HOCKEY. Résultat de la partie de hier soir à l'Arena: Victoria.....3 Québec.....1

La glace était en très mauvais état. Assistance peu nombreuse.

CRESCENT NOUS QUITTERA SANS AVOIR BATTU LE RECORD DE JEWELL. Les courses de chevaux qui avaient été organisées pour hier au Parc De Lormier ne purent avoir lieu par suite de l'affreuse température que nous avions.

Le prochain terme de la Cour du Banc du Roi aura lieu demain matin. L'hon. Juge Wirtlé président.

Encore un ou deux événements et les sports de l'hiver tomberont dans le domaine du passé. Nous n'avons pas à nous plaindre et nous devons nous être satisfaits car la saison de 1903 a été fructueuse en événements de toutes sortes et de première valeur.

On a déjà commencé à faire des préparatifs dans toutes nos associations en vue des nombreux sports externes comme internes qui doivent prendre cours avec l'arrivée de la saison chaude.

Nous ne connaissons pas encore malheureusement tous les détails intimes de leurs projets, mais nous savons fort bien que de grandes surprises nous sont réservées.

Il faut protéger nos arbres. Mathias Champagne, Joseph Foley et Thomas Journeault étaient traduits hier matin en cour de recorder pour avoir conduit des voitures à travers le Parc de Saint-Patrice.

Librairie. Mme veuve Ch. Fauchille libraire transfère son magasin au No. 1705 rue Ste-Catherine le 15 mars prochain où elle continuera ses affaires sous le même nom de Librairie Fauchille.

Conférence. Il y aura, ce soir dimanche à 8 heures, à l'Union des Commis-Marchands, 149 rue Berri, une très intéressante conférence par un homme distingué.

Une mère sans cœur. Mary Bélanger, cette jeune femme de 19 ans qui avait abandonné un bébé d'un mois dans une maison de pension de la rue Sainte-Elisabeth, au No. 104, samedi de la semaine dernière, a été arrêtée hier soir par le détective Guérin.

Gravement blessé. John Mahoney était à son bureau hier après-midi, 151 rue Colborne, lorsqu'il soudainement pris d'une faiblesse il se frappa le front sur un pot à mûrage placé sur son bureau.

ON DEMANDE des agents pour assurance sur la vie, expérience pas requise, nouveaux plans. Personnes actives peuvent se faire un bon salaire. Ecrire à E. H. LES DEBATS.

ce qui faisait si justement l'orgueil de la galerie farceuse des Brignole-Sale. Il faut avouer que voilà une Excellence qui coûte cher à son pays. Et seul, en Italie, un ministre des Beaux-Arts peut faire autant de mal aux collections publiques.

Seul, l'Anglais collectionneur est à redouter. Donc, l'Excellence était une première idée fâcheuse: celle de faire restaurer les dites toiles. Puis, il l'aggrava en donnant le redoutable soin de "sauver" les tableaux à un individu qui ne trouva rien de mieux que de les tremper dans un bain de pétrole et de les sécher ensuite en les lessivant.

Mais l'effroyable, c'est la perte totale de cet admirable marquis de Brignole, cet inoubliable grand seigneur dont les mains pâles et le visage tacheté de deux notes étranges le voilaient de son costume, et qui saluait d'un geste royal du haut de son cheval gris, — et celle du prestigieux portrait de Pauline Adorno sa femme, cette rayonnante beauté qui fulgurait dans sa robe bleue à galons d'or...

Encore un ou deux événements et les sports de l'hiver tomberont dans le domaine du passé. Nous n'avons pas à nous plaindre et nous devons nous être satisfaits car la saison de 1903 a été fructueuse en événements de toutes sortes et de première valeur.

On a déjà commencé à faire des préparatifs dans toutes nos associations en vue des nombreux sports externes comme internes qui doivent prendre cours avec l'arrivée de la saison chaude.

Nous ne connaissons pas encore malheureusement tous les détails intimes de leurs projets, mais nous savons fort bien que de grandes surprises nous sont réservées.

Il faut protéger nos arbres. Mathias Champagne, Joseph Foley et Thomas Journeault étaient traduits hier matin en cour de recorder pour avoir conduit des voitures à travers le Parc de Saint-Patrice.

Librairie. Mme veuve Ch. Fauchille libraire transfère son magasin au No. 1705 rue Ste-Catherine le 15 mars prochain où elle continuera ses affaires sous le même nom de Librairie Fauchille.

Conférence. Il y aura, ce soir dimanche à 8 heures, à l'Union des Commis-Marchands, 149 rue Berri, une très intéressante conférence par un homme distingué.

Une mère sans cœur. Mary Bélanger, cette jeune femme de 19 ans qui avait abandonné un bébé d'un mois dans une maison de pension de la rue Sainte-Elisabeth, au No. 104, samedi de la semaine dernière, a été arrêtée hier soir par le détective Guérin.

Gravement blessé. John Mahoney était à son bureau hier après-midi, 151 rue Colborne, lorsqu'il soudainement pris d'une faiblesse il se frappa le front sur un pot à mûrage placé sur son bureau.

ON DEMANDE des agents pour assurance sur la vie, expérience pas requise, nouveaux plans. Personnes actives peuvent se faire un bon salaire. Ecrire à E. H. LES DEBATS.

ON DEMANDE des agents pour assurance sur la vie, expérience pas requise, nouveaux plans. Personnes actives peuvent se faire un bon salaire. Ecrire à E. H. LES DEBATS.

ON DEMANDE des agents pour assurance sur la vie, expérience pas requise, nouveaux plans. Personnes actives peuvent se faire un bon salaire. Ecrire à E. H. LES DEBATS.

ON DEMANDE des agents pour assurance sur la vie, expérience pas requise, nouveaux plans. Personnes actives peuvent se faire un bon salaire. Ecrire à E. H. LES DEBATS.

ON DEMANDE des agents pour assurance sur la vie, expérience pas requise, nouveaux plans. Personnes actives peuvent se faire un bon salaire. Ecrire à E. H. LES DEBATS.

ON DEMANDE des agents pour assurance sur la vie, expérience pas requise, nouveaux plans. Personnes actives peuvent se faire un bon salaire. Ecrire à E. H. LES DEBATS.

ON DEMANDE des agents pour assurance sur la vie, expérience pas requise, nouveaux plans. Personnes actives peuvent se faire un bon salaire. Ecrire à E. H. LES DEBATS.

ON DEMANDE des agents pour assurance sur la vie, expérience pas requise, nouveaux plans. Personnes actives peuvent se faire un bon salaire. Ecrire à E. H. LES DEBATS.

Jaurès le grand orateur socialiste prenant à son tour la parole a constaté que depuis 1876, l'Europe avait su éviter les calamités d'un conflit entre les puissances.

Continuant son argumentation pour prouver l'inutilité des armées permanentes, Jaurès s'est écrié avec applaudissements répétés de toute la Chambre:

Si l'y a trente-deux ans, dans ces jours tragiques, la France avait été saignée de défaillance, si elle n'avait pas donné au monde et à elle-même la mesure de son courage, elle éprouverait peut-être le besoin, pour se relever de son sang, de recommencer le combat; mais la France a été vaincue, elle n'a pas été humiliée ni abaisée, elle a lutté jusqu'à épuisement de souffle, elle a prodigé son héroïsme et son sang, elle a concentré tous ses fils pour la lutte, depuis les royalistes bretons jusqu'aux révolutionnaires socialistes de Blanqui sonnant à Paris le tocsin de la patrie en danger! Elle a fait plus elle n'a pas eu que cette force d'élan qui lui donnait le souvenir de son histoire et de son génie, elle a eu, sous la parole ardente de Gambetta, la longue élanie dans la détresse des revers, et dans le renouveau de la République un nouvel essor d'énergie nationale! elle a eu la fierté d'un peuple blessé demandant à son idéal la puissance de vivre, celle de l'aigle blessé demandant au soleil la force de planer encore? (Vifs applaudissements sur tous les bancs.)

Non, la France n'a pas besoin de nouveaux certifiats médicaux, et s'il lui plait demandez d'entrer dans le domaine du droit, elle n'y trahira pas des souvenirs humiliants.

Me direz-vous encore que notre solution est lointaine? Et la vôtre? A quelle date l'ajournez-vous? Je ne veux pas analyser les causes multiples qui depuis l'entente cordée, ont empêché la France de maintenir par un acte de force la revanche du droit; mais les années passent et nul de vous n'a osé invoquer la guerre; quant à nous, nous nous trompons peut-être, mais en travaillant au rapprochement des peuples, nous avons la consolation de lutter autant que possible la solution espérée par vous.

Et vous si vous avez mis cette solution dans les hasards de la force, il y a quelque chose de terrible contre vous; c'est que cette solution, vous-mêmes vous la réduisez, vous-mêmes vous la reculez, vous-mêmes vous l'ajournez.

En Espagne, un journaliste républicain, M. Lluhi y Taulina, vient d'être arrêté et emprisonné dans des conditions particulièrement scandaleuses. C'est à l'occasion d'un article paru dans la revue La República que M. Lluhi a été incarcéré. Il réclame, dans cet article, le paiement d'une indemnité de 150,000 duros que le Conseil des Ministres lui avait officiellement accordée en paiement de ses officiers pendant la guerre de Cuba, et que le ministère des Finances, se retranchant derrière une décision du Conseil d'Etat, se refuse à lui payer.

Cette situation, qui date de plusieurs années, déjà, se prolongeant sans espoir de solution, M. Lluhi entreprend une campagne de presse pour revendiquer des droits légitimes et reconnus socialement par ordonnance royale.

La réponse du gouvernement n'a pas tardé; il est arrivé sous la forme d'un mandat d'arrêt.

Le bruit court, d'autre part, que non content de n'avoir point payé sa dette, et d'avoir emprisonné son créancier, le ministre aurait le désir de se débarrasser plus sûrement de ses importunes réclamations.

A cet effet, il projette de faire examiner l'état mental du journaliste républicain, et il aurait choisi des médecins "officiels", tout prêts à interpréter comme des marques de folie, l'état trop justifié de surexcitation causé, chez M. Lluhi par l'arbitraire de la violence dont on a usé envers lui.

Les Républicains espagnols dénoncent à la fois l'acte accompli et celui que l'on projette, et leur vigilance fera probablement échouer le plan de ceux qui pensaient payer, d'une pareille façon, le dévouement et les services rendus à son pays par M. Lluhi.

Puret. Ceux des nôtres au Canada qui rêvent de développer notre puissance militaire et notre marine de guerre, feront bien de méditer les paroles qui ont été prononcées à la Chambre française, sur la question du service militaire et de la paix armée en Europe.

M. d'Estournelles de Constant, le brillant orateur que nous avons applaudi l'an dernier au Monument National, quand il nous parlait des travaux de la conférence de la paix à La Haye, a attiré l'attention du parlement sur l'erreur grossière des gouvernements européens qui entretiennent, en temps de paix, des armées sur le pied de guerre, et cela depuis plus de trente ans.

Il a cité comme exemples de pays qui vivent dans le calme et qui marchent à pas de géant dans la voie du progrès industriel notre nation, le Canada.

M. d'Estournelles de Constant n'a pas craint de dire que le président Roosevelt avait donné aux puissances européennes une leçon, en réclamant l'arbitrage du tribunal de La Haye pour régler les difficultés survenues entre la Vénézuéla et les trois Etats, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie. Bon exemple de l'inutilité des armées permanentes, lorsque les puissances civilisées peuvent soumettre leurs griefs réciproques à l'arbitrage du tribunal international.

Agostino. Doux Pays. En Espagne, un journaliste républicain, M. Lluhi y Taulina, vient d'être arrêté et emprisonné dans des conditions particulièrement scandaleuses.

Paul Bergeron. U. J. B. LAVALLEE. Horloger, Bijoutier et Opticien. 84 rue St-Laurent, Montréal.

Dr F. X. PLOUFFE. 408 Avenue de l'Hôtel de Ville. Spécialité: Maladies Spécifiques. Joseph Archambault, U. L. B. AVOCAT. 71a rue Saint-Jacques. St-Denis & Hebert. 58 RUE SAINT-JACQUES. La Bonne Cuisine pour Tous. JULES HIRTZ. PHARMACIEN. 7 rue de Lille, PARIS.

Pour PETITE BIÈRE Blanche. Escence. Téléphonez Bell Est 1132.